Quarante-cinquième année. — N° 193. (EDITION DU MATIN) JEUDI 12 JUILLET 1900

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mondaon, chez M. Hemat Lenoeux, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

VIOLENTS INCIDENTS A LA CHAMBRE

Clôture de la session parlementaire

CE NUMÉRO
Comprenant SIX PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES

Nos Feuilletons

DIMANCHE PROCHAIN
Le « Journal de Roubaix »
commencera la publication d'un nouveau feuilleton

LES DEUX GOSSES

PAR

PIERRE DECOURCELLE

L'intérêt puissant du roman, les situations dramatiques, en font une œuvre très mouvementée.

Ecrit d'une main alerte, le feuilleton

LES DEUX GOSSES

émaillé des tableaux les plus saisissants, des situations les plus difficiles, tient en éveil, d'un bout à l'autre du récit, la curiosité du lecteur.

Tout le monde voudra lire

LES DEUX GOSSES

EN VACANCES

Paris, 10 juillet.

Voici la Chambre en vacances jusqu'au mois de novembre...

Que le Parlement se sépare en un pareil moment, alors qu'en Chine se déroulent des événements touchant à nos plus grands intérêts nationaux, alors que chaque jour accroît la gravité inquiétante de la situation, c'est bien là la preuve la plus flagrante de l'impuissance où est tombée la majorité actuelle.

Que nous réserve, que réserve à l'Europe la révolution déchaînée à Pékin ? N'allons-nous pas, avant peu, avoir à pleurer et à venger notre ministre, nos nationaux, nos missionnaires ?

Ne nous faudra-t-il pas doubler, tripler même l'effectif de nos troupes, renforcer notre division navale ? Ne serons-nous pas acculés à une déclaration de guerre à la Chine. Et même si les événements tournent à notre satisfaction, si grâce au Ciel, nous évitons de trop sérieuses complications, quelle attitude devrons-nous prendre lorsqu'aura sonné l'heure des règlements de comptes.

Ce sont là autant de questions grosses d'imprévu que la Chambre et le Gouvernement devraient se poser, si l'une et l'autre, au lieu d'être les esclaves des passions les plus viles, n'étaient animés que par l'amour du bien public et la grandeur de la patrie.

Et pour les résoudre honorablement, il n'y aurait pas eu trop du concours de leurs deux bonnes volontés.

Mais le Gouvernement n'est mû que par un sentiment, ne travaille au triomphe que d'une idée : assurer la revanche de la juiverie et des loges, écrasées à Rennes par le verdict du Conseil de guerre.

Quant à la majorité, elle a abdiqué, aussi bien au Sénat qu'à la Chambre : elle est devenue la servante fidèle de M. Henri Brisson, qui poursuit l'armée d'une haine implacable et entend se venger sur elle de l'affront que lui fit subir le général Chanoine.

Dans ces conditions, le Gouvernement pouvait renvoyer la Chambre et le Sénat, le Sénat et la Chambre pouvaient s'en aller. Le pays ne regrettera pas leur départ.

Il avait eu, un instant, espoir en la majorité de la Chambre : il comptait qu'elle se ressaisirait, qu'elle arracherait le pouvoir au ministère de la désorganisation nationale.

Mais les dénis de justice, les actes d'arbitraire, les défis à l'opinion publique, les infâmies — le mot n'est pas trop fort ! — se sont succédé sans émouvoir les membres de la majorité hypnotisés par la « défense républicaine » ou domestiqués par les faveurs gouvernementales.

« Il vivra », écrivais-je en parlant du ministère quelques heures avant l'ouverture de la session.

Je ne croyais pas prophétiser si juste. Il a vécu !

Encore s'il n'avait fait que vivre, comme Siéyès sous la Terreur ; mais il a vécu en faisant le mal ; il a accumulé les ruines autour de lui...

Et la Chambre et le Sénat ont laissé faire.

Désormais, le salut ne peut venir que du pays. Mais sous quelle forme viendra-t-il, et quand viendra-t-il ? C'est le secret angoissant de l'avenir.

H. SARRAZANAS.

Informations

UN COMITE DE PERMANENCE

Paris, 10 juillet. — A l'exemple des groupes ministériels de la Chambre, l'Union républicaine du Sénat, dans la réunion qu'elle a tenue aujourd'hui, a désigné son président, M. Morellet, ses vice-présidents, MM. Lourties, Chaumié et Poirrier, comme délégués, pour représenter le groupe pendant les vacances parlementaires.

Elle les a chargés de se tenir en communication avec le gouvernement et avec les délégués des groupes républicains de la Chambre, auxquels elle les autorise à s'adjoindre.

C'est évidemment la constitution d'un comité de permanence destiné à maintenir le gouvernement dans les voies dreyfusardes s'il était tenté de s'en écarter ou d'y marcher trop lentement.

Paris, 10 juillet. — La gauche démocratique a désigné MM. Desmons, Alexandre Lefebvre, Maxime Lecomte et Piettre, pour la représenter dans la commission de permanence dont l'Union républicaine a pris l'initiative.

LES OBSEQUES DE Mme CHAUVIN A PARIS

Paris, 10 juillet. — Les obsèques de Mme Chauvin, femme de l'ancien député de la Seine, ont eu lieu à 3 heures de l'après-midi, au milieu d'un grand concours de militants socialistes.

Le cortège s'est formé devant le domicile de la défunte, passage Tivoli.

Le corbillard était précédé des porteurs de couronnes envoyées par les différents groupements.

M. Chauvin conduisait le deuil ; il était suivi des membres du conseil national du parti ouvrier français.

Dans l'assistance, on remarquait MM. Delory, maire de Lille, le colonel Sever, Zévaès, Sauvanet, Dufour, députés, Ivo Van Waerebeke, adjoint au maire de Roubaix, des conseillers municipaux et des délégations de Lille, Roubaix, Troyes, Montargis, etc. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Vincennes.

LE NOUVEAU PIQUEUR DE L'ELYSEE

L'Elysée a un nouveau piqueur, qui figurera samedi prochain en tête du cortège officiel, quand le président de la République se rendra à Longchamps. Le successeur de Montjarret se nomme Georges Troude.

MORT DE Mme PROUDHON

Paris, 10 juillet. — On annonce la mort de Mme Proudhon. Elle était la veuve du célèbre philosophe, qui mourait, en 1865, à l'âge de 56 ans. Mme Proudhon était âgée de 71 ans.

BENEDICTION PAPALE

Paris, 10 juillet. — Plusieurs journaux annoncent que le Pape Léon XIII, à l'occasion du mariage de M. René Waldeck-Rousseau, neveu du président du conseil, a envoyé sa bénédiction aux jeunes mariés.

L'ARMÉE NAVALE

Paris, 10 juillet. — M. de Lanessan, ministre de la marine, a adressé au vice-amiral Gervais, commandant en chef l'armée navale, le télégramme suivant :

« Je vous adresse ainsi qu'aux officiers généraux, aux commandants, aux états-majors et aux équipages de l'armée navale, toutes mes félicitations pour l'heureux succès de vos manœuvres. »

***

Brest, 10 juillet. — L'escadre du Nord a appareillé à 9 heures 30, sous le commandement de l'amiral Ménard, pour Cherbourg. Son ravitaillement s'est terminé dans la nuit. Le ravitaillement de l'escadre de la Méditerranée se poursuit. De nombreux étrangers et touristes sont arrivés à Brest pour visiter l'escadre. L'amiral Gervais est descendu à terre pour rendre visite aux autorités.

LES ÉVÈNEMENTS de Chine

La situation en Chine reste toujours trouble et les nouvelles, sans être aussi contradictoires, n'apportent cependant aucune certitude, en ce qui concerne le sort des Européens demeurés à Pékin.

Il semble cependant résulter des derniers renseignements arrivés par des sources diverses que ces Européens n'auraient pas été massacrés et que deux partis lutteraient à la cour de Chine, celui de l'impératrice et du prince Chang, inclinant à l'apaisement, et celui du prince Tuan, le père de l'empereur qui avec les Boxers, voudrait massacrer les étrangers et jeter hors de Chine les diables d'Europe.

Les choses en sont là, et il faudra évidemment attendre quelques jours pour pouvoir débrouiller cet imbroglio, qui est un véritable casse-tête chinois, — c'est bien le cas de le dire.

Voici, groupées avec autant d'ordre qu'il est possible d'en mettre dans un semblable fouillis, les dépêches de la journée de mardi.

Une dépêche de M. François
Les Français en sûreté

M. François télégraphie mardi 10, d'Hanoï, qu'il a ramené avec lui les personnes dont les noms suivent :

Mgr Fenouil, Mgr Escoffier, évêques ; MM. Mairé, Gaudu, Blondel, Goulmon, Bailly, missionnaires ; Beauvais, chancelier ; Masse et Fries, administrateurs en Indo-Chine ; Dérad, commis ; Bonnet, commis de poste ; le docteur Delay ; le commandant Banson ; le lieutenant Cahun ; Duffère, garde d'artillerie ; D'Hérails de Brizis, garde principal ; Malmouche, sergent ; Gauthier et Fort, soldats.

L'Impératrice reprend les rênes du gouvernement

Paris, 10 juillet. — L'« Agence Havas » communique à une heure de l'après-midi, la dépêche suivante : « Shanghaï, 10 juillet. — On annonce, de source officielle chinoise, que l'Impératrice a repris les rênes du Gouvernement le 30 juin, et qu'elle a nommé Yung-Lu premier ministre ; qu'elle a envoyé à Nankin, à la vitesse de 100 milles par jour, une dépêche, dans laquelle elle remercie les vice-rois du Yang-Tsé de leur loyalisme, et leur recommande de protéger les étrangers à tout prix. Cette nouvelle est arrivée ici, hier soir, à dix heures. »

Yung-Lu, indiqué dans la dépêche ci-dessus, comme ayant été nommé premier ministre, est un Mandchou, commandant en chef des armées du Nord. Il a sauvé l'Impératrice en 1899, puis s'était brouillé avec elle. C'est l'ennemi déclaré du prince Tuan. Il jouissait encore, avant la dernière crise, d'un crédit considérable.

L'Impératrice douairière et les Puissances

Londres, 10 juillet. — Une dépêche de Shanghaï, 9 ,publiée par les journaux, dit : Le bruit court que l'impératrice douairière a demandé à Liu-Kun-Ni d'intercéder auprès des puissances pour que sa vie soit épargnée dans le cas où les troupes étrangères arriveraient à Pékin.

Prise à Pékin du palais du quatrième prince

Tien-Tsin, 3 juillet, viâ Tche-Fou, 7 juillet. — On annonce de source chinoise que les étrangers de Pékin

LE PRINCE TUAN

ont repris possession du palais du quatrième prince, situé en face de la légation britannique et que les chrétiens indigènes y ont été mis à l'abri.

Les forces nécessaires

Shanghaï, 10 juillet. — Les autorités militaires jugent nécessaire l'envoi de 60,000 hommes pour la marche de Pékin.

Situation désespérée de Ché-Fou

Londres, 10 juillet. — Ché-Fou se trouvait le 7 juillet, dans un état désespéré. Les troupes impériales affluent vers cette ville.

Les responsables

Londres, 10 juillet. — Les princes Tung-Woom et Tuan affirment être seuls responsables de la situation et déclarent avoir l'intention de détruire Tien-Tsin et de reprendre Takou.

La colonne russo-japonaise

Shanghaï, 7 juillet, 12 h. 05 du soir. — Un correspondant télégraphie que des nouvelles viennent d'arriver de Pao-Ting-Fou, annonçant qu'une forte colonne russo-japonaise s'est avancée par chemin de fer jusqu'à Lang-Fang, où elle a quitté la voie ferrée pour se diriger vers Hung-Tsun, à 18 milles au sud-est de Pékin.

Là, elle s'est divisé en deux parties et a attaqué les troupes chinoises qui ont subi une défaite importante. Les Chinois ont eu plus de 1.000 tués.

LES RUSSES

Berlin, 10 juillet. — On télégraphie de Vienne au « Kleine journal », que le gouvernement russe vient d'informer les puissances, qu'en vue des évènements qui se déroulent à Pékin et des troubles suscités dans la Manchourie et dans Mongolie, le gouvernement impérial a donné l'ordre aux troupes rassemblées en Sibérie, de franchir la frontière.

Cette nouvelle mérite confirmation et je ne vous la transmets que sous les réserves les plus expresses.

PLAN DE PÉKIN

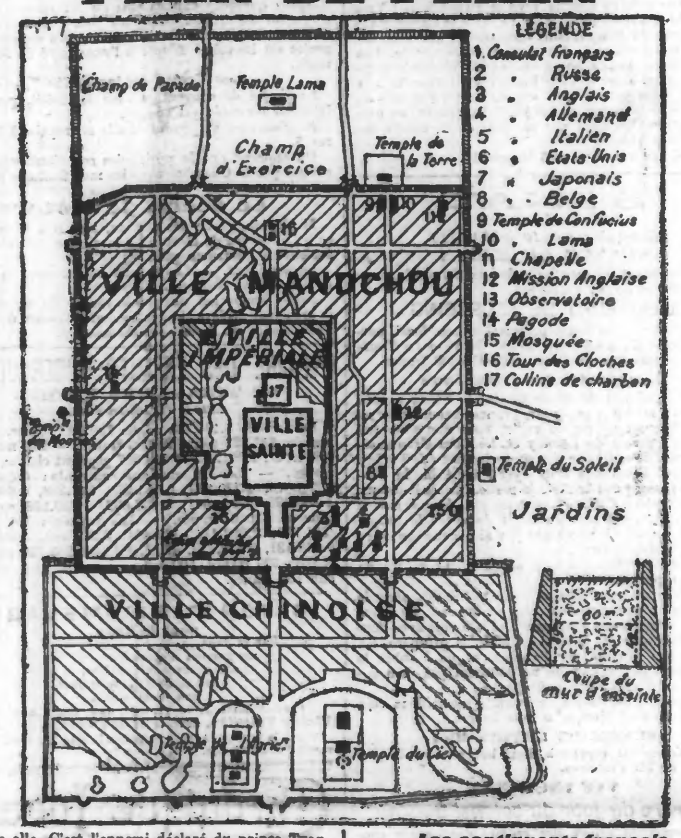

Les contingents français

Paris, 10 juillet. — Le « Soleil » dit qu'il serait question de prendre dans les régiments de ligne 6 à 10,000 hommes ayant deux ans de service pour les envoyer en Chine.

Toulon, 10 juillet. — Le vapeur affrêté « Aquitaine », commandant Nicolaï, a embarqué ce matin 750 hommes d'infanterie et 100 hommes d'artillerie de marine. Le vice-amiral de Beaumont, préfet maritime et le général de Trentinian ont passé la revue des troupes et leur ont fait entendre des paroles patriotiques.

Les musiques du 4e et du 8e de marine ont accompagné les troupes jusqu'à l'embarcadère. Les hommes ont répondu par un immense cri de : « Vive la France ! ». A 11 heures l'« Aquitaine » partait de l'arsenal et une demi-heure après, franchissait la passe en route pour la Chine.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi 10 Juillet 1900

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Deschanel. MM. Waldeck-Rousseau et le général André sont à leur banc.

Le Ministre des Finances dépose le projet des quatre contributions, modifié par le Sénat. Ce projet est renvoyé à la commission du budget. La Chambre adopte la proposition de loi modifiant l'article 105 du code forestier.

LES CRÉDITS POUR LA CHINE

L'ordre du jour appelle la discussion du projet ouvrant pour l'exercice 1900, aux ministères de la Marine et des Colonies, des crédits extraordinaires s'élevant à 14 millions et demi pour les évènements de Chine. L'urgence est déclarée. Le projet est adopté par 495 voix contre 3.

Pendant le scrutin, on entend M. Lasies dire, à plusieurs reprises de sa place à M. Waldeck-Rousseau : Eh bien, et votre bénédiction papale ? vous ne la distribuez pas à votre majorité ? (Hilarité).

LES QUATRE CONTRIBUTIONS

M. Guillain, rapporteur général, dépose son rapport sur le projet des quatre contributions directes.

Le Sénat n'a modifié que l'article 3 bis du projet. Il a disjoint l'amendement de M. Gaffier concernant les victimes du phylloxéra. La commission propose d'adopter le projet tel quel.

L'urgence est déclarée et la discussion immédiate est ordonnée.

M. Gaffier, aux lieu et place de son amendement dépose un projet de résolution invitant le gouvernement à présenter avant la discussion du budget de l'agriculture un projet définitif. (Très bien, très bien.)

M. Berteaux reprend l'amendement de M. Gaffier. « La disjonction, dit-il, est toujours un enterrement de 1re classe ». (Très bien, très bien.)

Le ministre des finances expose les inconvénients que présente l'amendement Gaffier ; il en avait demandé lui-même la disjonction, mais il accepte le projet de résolution et prend l'engagement qu'on lui demande.

Le projet de résolution de M. Gaffier est adopté par 475 voix contre 61.

Le projet des quatre contributions est adopté ensuite par 460 voix contre 43.

L'INTERPELLATION DRUMONT

Le président. — J'ai reçu une demande d'interpellation de M. Drumont sur les agissements de M. Lutaud, préfet d'Alger.

Le président du conseil. — Je demande le renvoi à la suite des autres interpellations. (Exclamations à droite.)

M. Lasies. — A la haute cour, ministre d'eau bénite. (Rires.)

M. Drumont demande la discussion immédiate, l'extrême gauche l'apostrophe et commence à faire de l'obstruction.

M. Drumont. — Si vous aviez, messieurs les socialistes, une municipalité dont un préfet refuserait pendant cinq mois de vérifier les comptes, vous protesteriez et vous auriez raison. (Très bien, très bien.)

L'orateur expose la situation qui en résulte.

Le président l'arrête. Il faut cependant en finir, dit-il, avec cette habitude, sous prétexte de fixation de date, de traiter les questions au fond. (Protestations à droite.)

M. Carnaud, (ironiquement.) — C'est l'obstruction.

M. de Baudry d'Asson. — Nous représentons le peuple comme vous ici, nous avons le droit de parler ; si on acceptait nos interpellations, nous ne serions pas obligés de discuter le fond sur la fixation de la date. (Vifs applaudissements. Tumulte.)

M. Drumont. — Tous les partis sans distinction ont flétri M. Lutaud. (Vifs applaudissements à droite. Protestations à l'extrême gauche). Je lui jette d'ici, mon mépris à la face. (Nouveaux applaudissements. Clameurs furieuses à l'extrême gauche.)

Le président. — Je vous rappelle à l'ordre.

L'interpellation est mise à la suite de l'ordre du jour.

LES RÉCOMPENSES DE L'EXPOSITION

La Chambre adopte un projet de récompenses supplémentaires à décerner pour l'Exposition.

M. Georges Berry. — J'avais prévenu M. le ministre du commerce que j'avais une question à lui poser sur les jurys de l'Exposition, mais il n'est pas venu. (Exclamations à gauche.)

M. Levraud interrompt violemment au milieu du bruit. M. Georges Berry riposte. Une altercation assez vive a lieu entre eux ; M. Berry traite son adversaire de jésuite rouge (Rires et applaudissement à droite.) M. Levraud vociffère et gesticule avec frénésie.

VIOLENT INCIDENT

M. Berry poursuit :

Je prétends que sous le choix des jurés de l'Exposition se cachent des scandales ; cependant, je n'ai pas d'illusion : le gouvernement attend tout de sa majorité servile.

Toute l'extrême gauche se dresse, invective avec rage l'orateur et réclame la censure. La droite applaudit chaleureusement.

Le président saisit le règlement. Il en donne lecture. (Vives protestations à droite. Applaudissements à l'extrême gauche.)

Avant de consulter la Chambre sur l'application de l'article 123, j'invite l'orateur à retirer son expression.

M. de Baudry d'Asson. — Ne retirez pas.

M. Berry. — La parole dont je me suis servi est parole de M. Millerand lui-même. Je ne la retire donc pas ; je la maintiens, au contraire.

L'orateur frappe la tribune avec force. La fureur de l'extrême gauche ne connaît plus de bornes, elle invective et menace M. Georges Berry, que la droite soutient de son approbation la plus énergique.

LA CENSURE

Le président met aux voix la censure au milieu du tumulte. L'extrême gauche et la gauche se lèvent ; la droite les conspue.

Une voix : C'est honteux.

A la contre-épreuve la droite se lève à son tour, ainsi qu'une partie du centre. La censure est prononcée.

La droite fait une ovation prolongée à M. Berry, qui est toujours à la tribune.

M. Firmin Faure. — A bas les tyrans ! A bas les dictateurs ! (Bruit violent)

M. Berry. — Cette censure est le plus grand honneur de ma vie parlementaire (Applaudissements.) Hués.)

En l'absence de M. Millerand, je vais résumer, néanmoins, les accusations que j'ai à formuler contre lui. Le gouvernement et la majorité conduisent la France à l'abîme. Je leur donne rendez-vous dans deux ans.

Les applaudissements reprennent très nourris, à droite et au centre. L'extrême gauche couvre l'orateur d'injures.

M. de Baudry d'Asson, dans l'hémicycle, apostrophe les ministériels au milieu du vacarme.

Le président. — Je vous rappelle à l'ordre avec inscription au procès-verbal. (Protestations.)

M. de Baudry d'Asson. — Faut-il payer d'avance ? Et il fait mine de tirer son porte-monnaie (Rires.)

M. Berry. — M. Millerand a satisfait, dans le choix des jurés de l'Exposition, tous ses intérêts politiques et électoraux. Il a nommé les commanditaires des journaux qui le soutiennent, et même des repris de justice. (Hurlements à l'extrême gauche : applaudissements.)

M. Magnin, vice-président du Sénat, a jeté sa démission de président du jury à la face du ministre du Commerce (Bruit)

L'orateur cite plusieurs choix faits par M. Millerand. Le gouvernement avait annoncé une fête du travail et de la paix. Il a déchaîné la discorde entre les exposants. Les protestations contre les décorations viennent de tous côtés.

M. Charles Bernard. — Qu'on n'oublie pas de décorer Monis.

Le discours de M. Berry est littéralement haché par les interruptions de l'extrême gauche.

Dans un intérêt politique, dit l'orateur, on a ouvert l'Exposition avant l'heure ; vous en avez compromis le succès ; vous êtes responsables des faillites et des accidents mortels qui se sont produits. (Vifs applaudissements. Vociférations.)

MM. Delon-Soubeiran, Cadenat, Coutant invectivent furieusement l'orateur.

M. Berry. — Dans la distribution des récompenses, vous vous inspirez des intérêts les moins respectables.

Il vous tarde de laisser le Gouvernement poursuivre son œuvre néfaste. (Oui, ça vous gêne !) Vous vous faites ses complices par votre attitude, la France s'en souviendra en 1902. (Salve d'applaudissements à droite. L'extrême-gauche accompagne l'orateur de huées jusqu'à son banc.)

Le projet de loi concernant les décorations est adopté avec une légère modification de texte.

VIF INCIDENT

A ce moment, M. de Baudry d'Asson, on ne sait à quel sujet, proteste avec force de sa place.

Le Président. — Je vous prie de vous taire, M. de Baudry d'Asson.

Le député de la Vendée, furieux, se lève soudain et s'élance dans l'hémicycle ; déjà, il atteint le bas de l'escalier, mais les huissiers et quelques collègues l'arrêtent. On le calme, on l'entraîne et on le ramène à sa place d'où il adresse encore au Président quelques apostrophes véhémentes. Elles se perdent au milieu du tumulte causé par l'incident.

L'ordre du jour appelle la discussion concernant les distributions d'énergie. Après un débat assez confus auquel prennent part MM. Thierry, Demarçay, Berthelot, rapporteur, Guillain, le Ministre des Travaux publics, M. Dupuytren et M. Ayaard, pré-